

Le lavoir de Beynes



auteur Philippe Guillonnet - source www.lavoirs.org

Dans le cadre de l'entretien du petit patrimoine beynois en péril, la restauration du lavoir de l'Avenue de la Gare, en dessous du pont, a été achevée cet été. Ce lavoir, le dernier encore visible sur la commune, était en très mauvais état, son toit ayant été en partie incendié. Sa rénovation était donc très attendue ; elle a été effectuée par les Services Techniques de la ville.

Dans les Yvelines de nombreux lavoirs ont aussi été restaurés, entre autres près de Beynes, à Montainville, Thoiry, Rennemoulin, Chavenay, Crespières, Herbeville

Un peu d'histoire....

Avant l'arrivée de l'eau courante dans les foyers, les femmes n'avaient que les lavoirs pour laver le linge. Dans le bourg de Beynes se trouvaient trois lavoirs communaux, installés au bord de la Mauldre : celui du Pont de l'Étandard, celui du Pont Barat, et celui qui nous intéresse aujourd'hui, le lavoir du Grand Moulin. Celui-ci est toujours là, alors que les deux autres ont disparu : leur emplacement n'est connu que grâce à des photos anciennes.

On trouve trace de ces lavoirs dans les archives de Beynes : en 1893, il est fait mention du remplacement des tables à laver dans les lavoirs communaux. Et en 1930 le lavoir du Grand Moulin fait l'objet d'une pétition pour remplacer les dalles à laver et pour installer un barrage mobile afin de relever le niveau de l'eau en fonction des fluctuations de la Mauldre. Certains particuliers possédaient aussi des lavoirs privés à usage familial

Les lavoirs des communes rurales commencent à apparaître à la fin du XVIIIe siècle et se généralisent au XIXe et début du XXe siècle. Pour des considérations d'hygiène publique, leur construction devient une nécessité lorsqu'en 1851 l'Assemblée Législative vote une loi portant obligation à chaque commune de construire un lavoir où l'eau pouvait s'écouler. Cette obligation est accompagnée du vote d'un crédit spécial pour subventionner à hauteur de 30% la construction d'un lavoir communal. Un règlement est promulgué : « *Les lavoirs publics sont construits pour les besoins des mères de familles, l'accès en est interdit aux blanchisseuses de profession. Les places ne devront jamais être retenues ou marquées à l'avance. Chaque personne arrivant a le droit de choisir celle qui lui convient parmi les places non encore occupées. Les personnes en état d'ivresse sont exclues des lavoirs. Il est expressément défendu de crier, de se disputer ou de tenir des propos malsonnants* ». Leur fréquentation était donc exclusivement réservée aux femmes, mais elles pouvaient y emmener leurs enfants si elles n'avaient personne pour les surveiller.

Les grandes lessives étaient organisées plusieurs fois par an (en général trimestrielles). Durant 2 à 4 jours le linge était trié, prélavé, ébouillanté, brossé, trempé, nettoyé, battu, essoré...selon des rites immuables. C'était une activité très dure, mais, pratiquée de manière collective, cela la rendait plus facilement supportable ! Au lavoir, on lavait le linge sale au sens propre bien sûr... mais aussi au sens figuré ! C'était le lieu d'échange de palabres et de potins...Les nouvelles s'y répandaient, s'y amplifiaient....Le lavoir avait donc une fonction sociale très importante.

Les installations étaient plus ou moins précaires, plus ou moins protégées et fonctionnelles. L'idéal était une eau courante, bien propre, et facile d'accès, telle la Mauldre, à Beynes. Il suffisait d'une pierre inclinée ou d'une simple planche. Le matériel des lavandières était la caisse (ou coffre) garnie de chiffons ou de paille pour s'y agenouiller, le battoir, la planche à laver souvent rainurée, la brosse en chiendent. Avant le savon de Marseille, les femmes utilisaient la cendre de bois (les cendres de cheminée étaient passées au tamis fin pour obtenir une poudre, qui, sous l'action d'eau chaude, libéraient les sels de potasse ce qui formait une sorte de savon). Elles venaient au lavoir avec brouettes et paniers. Le retour vers la maison était pénible, le linge mouillé était bien lourd !

L'usage du lavoir du Grand Moulin a perduré jusque dans les années 1960, suivant le témoignage d'une beynoise.